

DOSSIER

*Les élections et
les nouveaux élus*

Page 12



Actions municipales

Préserver nos sources :
une priorité durable
Page 3

La vie à Bresson

Hommage à
Maurice ARGOUD
Page 4

Biodiversité

Le frelon asiatique
Page 9

ÉDITO



Chères Bressonnaises, chers Bressonnais,

Les récentes élections municipales ont été marquées par une participation remarquable : près de 80 % d'entre vous se sont déplacés pour exprimer leur voix. Ce chiffre témoigne de votre attachement à la vie démocratique de notre commune.

Vous m'avez accordé votre confiance pour conduire la vie de notre commune et je vous en remercie.

Ce nouveau mandat sera résolument tourné vers les projets. Des projets concrets, utiles au quotidien, qui contribueront à améliorer notre cadre de vie, à préparer l'avenir et à répondre aux enjeux qui se présentent à nous. Mais au-delà des réalisations, mon ambition est aussi de continuer à faire vivre ce qui fait la richesse de Bresson : le lien entre ses habitants.

Renforcer et entretenir ce lien sera au cœur de mon action. Parce qu'une commune, ce ne sont pas seulement des équipements ou des aménagements, ce sont avant tout des femmes et des hommes qui partagent un territoire, des valeurs et un esprit de solidarité.

J'ai également fait le choix que ce bulletin municipal demeure un espace neutre, dont la vocation est d'informer les habitants, en toute transparence et sans polémique. Dans cet esprit, et comme cela a toujours été le cas à Bresson, il ne comportera pas de tribune politique.

Nous avancerons ensemble, pour faire de Bresson un village toujours plus dynamique, accueillant et uni.

Bonne lecture de ce 50ème magazine !

Audrey GUYOMARD

Maire de Bresson



 **Actions municipales /3**

 **Biodiversité /9**

 **Les associations /18**

 **Action sociale /22**

 **Etat civil /24**

 **La vie à Bresson /4**

 **Dossier : Les élections et les nouveaux élus /12**

 **La vie scolaire /21**

 **Grenoble-Alpes Métropole /23**

 **Agenda /24**

 **L'urbanisme /8**

 **Informations pratiques /24**



Préserver nos sources : une priorité durable



Face à des dysfonctionnements récurrents, la commune a décidé d'engager des études en vue de futurs travaux sur ses sources. En cause : une présence importante de calcaire qui, au fil du temps, obstrue les canalisations. Ce phénomène naturel n'est pas sans conséquence. L'accumulation de dépôts calcaires réduit progressivement le bon écoulement de l'eau, provoquant des engorgements et, dans certains cas, des débordements.



Ces désagréments peuvent impacter le bon fonctionnement des installations et nécessitent aujourd'hui une intervention durable. Afin d'anticiper et de traiter efficacement ce problème, la municipalité a donc lancé une phase d'études techniques. Celles-ci permettront de poser un diagnostic précis de l'état des réseaux, d'identifier les zones les plus touchées et de définir les solutions les plus adaptées.

Ces travaux à venir s'inscrivent dans une volonté de préserver les sources de la commune, tout en garantissant la sécurité et la qualité des infrastructures. La collectivité poursuit ainsi son engagement en faveur d'une gestion responsable et durable de son patrimoine naturel.



Le saviez-vous ?

Le calcaire est un phénomène naturel, mais il n'est pas sans conséquence pour l'écoulement de l'eau ! Ces études permettent d'anticiper les travaux de demain.





Hommage à Maurice ARGOUD, figure attachante de Bresson

Maurice ARGOUD, figure bien connue et appréciée de Bresson, est décédé le 30 décembre 2025 à l'âge de 97 ans.

Né le 30 mai 1928 à Sainte-Agnès, petit village des balcons de Belledonne, Maurice ARGOUD s'installe à Bresson avec ses parents alors qu'il n'a que huit ans. Très vite, il s'attache profondément à cette commune qu'il considérera toute sa vie comme son village de cœur. Après son mariage avec Marguerite en octobre 1952, le couple quitte quelque temps Bresson avant d'y revenir définitivement en 1984, au moment de la retraite.

Au cours de leur vie professionnelle, Maurice et son épouse ont tenu plusieurs commerces dans l'agglomération grenobloise. Ils dirigent d'abord une épicerie — que l'on appelait alors un "comestible" — à Le Pont-de-Claix, avant de créer un bar à Saint-Égrève. Ils terminent ensuite leur carrière à la tête d'un bureau de tabac.

Mais c'est surtout à Bresson que Maurice ARGOUD laissera le souvenir d'un homme profondément investi dans la vie locale. Discret, gentil et toujours disponible, il était l'un des doyens du village. Très actif au sein du club de la Châtaigneraie, il participait avec fidélité à la brocante annuelle, aidant durant de longues années à cuire le pain dans le four communal. À partir de 2014, il rejoint également le club de pétanque dès sa création, devenant rapidement l'un



de ses membres les plus fidèles. Grand lecteur, Maurice fréquentait assidûment la bibliothèque municipale où il venait encore récemment emprunter des ouvrages. Passionné d'histoire locale, il avait notamment collaboré au magazine de l'association de recherche historique Le Graphe. Infatigable conteur de son Bresson, il aimait partager souvenirs, anecdotes et récits de la vie d'autrefois.

Amoureux de la nature, il pratiquait avec enthousiasme la randonnée et le ski, mais sa véritable passion restait sans doute le jardin et le potager, auxquels il consacrait une grande partie de son temps.

Avec la disparition de Maurice ARGOUD, Bresson perd une mémoire vivante, un visage familier et une personnalité profondément attachée à son village. Beaucoup garderont le souvenir d'un homme simple, chaleureux et passionné, dont la présence va désormais beaucoup manquer.

Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 7 janvier 2026 dans l'église du village, où de nombreux habitants sont venus lui rendre un dernier hommage.

Bresson perd une mémoire vivante, un visage familier et une personnalité profondément attachée à son village.



Partagez votre recette fétiche !



Une spécialité, un secret de famille ?
Envoyez-la par mail à la mairie : nous serons ravis de la publier dans cette nouvelle rubrique !

La Recette de l'Habitant

Une habitante de Bresson, nous dévoile une recette délicieuse,

Au pied du Mont Ventoux ☀️, dans la vallée du Toulourenc, un petit village d'une trentaine d'âmes : Saint Léger du Ventoux.

A la sortie du village, dans l'ancienne maison forestière :

"L'esprit des lieux, le Jardin singulier" où se sont installés une librairie particulière, une maison d'édition d'éditeurs indépendants, et un restaurant.

C'est aussi le départ de randonnées thématiques.

Le cadre est magique, l'accueil très chaleureux et le restaurant original et excellent.

Voici une de leurs recettes très simple et rafraichissante l'été !

Les Lentilles du Puy au caviar d'aubergine, tomates et yaourt

Les Ingrédients :

4 aubergines (env. 1,1 kg)

300 g de tomates cerise

160 g de lentilles vertes du Puy

100 g de yaourt à la grecque



Assaisonnement :

2 cuillères à soupe de jus de citron, 1 gousse d'ail écrasée, 1 cuillère à café d'origan séché, Huile d'olive, sel et poivre.

Préparation :

🍆 Le Caviar d'Aubergine : Préchauffez le four à 230°C (chaleur tournante) ou plus si possible. Déposez les aubergines sur une plaque et laissez-les confire 1 heure au four en les retournant à mi-cuisson. À la sortie du four, patientez quelques minutes avant de manipuler les aubergines, puis grattez la chair (vous pouvez jeter la peau). Laissez s'égoutter 30 minutes dans une passoire au-dessus de l'évier ou d'un saladier.

🍅 Les Tomates : Étalez les tomates cerise sur la même plaque que celle utilisée pour les aubergines et enfournez pour 12 minutes, jusqu'à ce que la peau des tomates éclate et commence à noircir. Sortez la plaque du four et réservez.

🍲 Les Lentilles : Pendant que les tomates sont au four, remplissez une casserole d'eau et portez à ébullition sur feu vif. Plongez les lentilles sèches dans l'eau bouillante, baissez le feu (moyen) et faites cuire 20 minutes, jusqu'à ce qu'elles soient al dente. Versez les lentilles dans une passoire, laissez s'égoutter au maximum, puis transvasez dans un saladier. (Si vous avez opté pour des lentilles en boîte, versez-les directement dans le saladier).

🥄 Le Mélange : Dans le saladier contenant les lentilles, ajoutez ensuite le caviar d'aubergine, les tomates, l'huile d'olive, le jus de citron, l'ail, 2 cuillères à soupe d'origan, ½ cuillère à café de sel et quelques tours de moulin à poivre. Mélangez, puis dressez dans un plat de service (creux).

Ajoutez le yaourt sur le dessus en créant quelques volutes, saupoudrez du reste d'origan, arrosez d'un filet d'huile d'olive, coupez un œuf dur en 4 dans chaque assiette et servez. ✂️



Bonne dégustation! 😊





[RETOUR SUR] : Exposition photo



À l'occasion des vœux du maire, une exposition photos a été organisée dans la salle des mariages. Cette exposition est née de la volonté de mettre en valeur le patrimoine de la commune. Un appel à photos a été lancé. La plupart des photos ont été prises par Christian Foex, et certaines par Pierre Laurent... La présentation s'est faite par thèmes (animaux, paysage, photos de nuit, rue...).





Photos : Christian Foex

[RETOUR SUR] : Une chasse aux œufs pleine de couleurs !



Le samedi 28 mars, de 14h à 16h, le parc de la mairie a retrouvé ses airs de fête à l'occasion de la traditionnelle chasse aux œufs, pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs familles.

Pour cette nouvelle édition, la municipalité avait imaginé une organisation originale : selon leur âge, les enfants devaient retrouver des œufs en plastique de différentes couleurs, ensuite échangés contre une juste récompense chocolatée. Près d'une cinquantaine d'enfants ont participé avec enthousiasme à cette après-midi placée sous le signe du jeu et de la convivialité.

Les animations ont également rencontré un franc succès : atelier maquillage et tours de magie ont émerveillé petits et grands !

➔ Rendez-vous l'an prochain !





Pourquoi le tableau a disparu ?

Pourquoi ne publions-nous plus le tableau des autorisations ?

Dans les précédentes éditions du Bresson'mag, vous pouviez consulter en dernière page un tableau listant les autorisations d'urbanisme délivrées par la commune.

Nous avons fait le choix de ne plus publier ce tableau. Pourquoi ce changement ?

Tout d'abord, il faut savoir que cette publication n'est pas obligatoire. En revanche, la commune respecte bien ses obligations légales grâce à l'affichage réglementaire disponible sur le panneau d'affichage. Il est régulièrement mis à jour et permet à chacun de consulter les demandes déposées et les décisions prises.

Cet affichage a un rôle précis : il informe les habitants, mais il permet aussi, si nécessaire, d'exercer un recours. En effet, en matière d'urbanisme, seules les personnes directement concernées par un projet - le plus souvent les voisins - peuvent engager une démarche, à condition de justifier d'un **"intérêt à agir"**.



Cela signifie que toutes les informations ne concernent pas l'ensemble des habitants du village, et que leur diffusion dans le bulletin municipal n'apporte pas d'utilité supplémentaire pour la majorité d'entre eux.

Dès lors, la diffusion systématique de ces informations à l'ensemble des habitants du village ne présente pas d'utilité particulière, dans la mesure où tous ne sont pas concernés ni en capacité d'engager une démarche.

Ce changement ne remet absolument pas en cause la transparence de la municipalité. Les informations restent accessibles à tous, librement, sur le panneau d'affichage situé à l'entrée du parc de la mairie.

N'hésitez pas à venir le consulter.

Des délais de recours modifiés

Depuis la loi n° 2025-1129 du 26 novembre 2025, les délais de recours en matière d'urbanisme évoluent.

Le recours gracieux doit désormais être exercé **dans un délai d'un mois** (au lieu de deux). Il ne prolonge plus le délai de recours contentieux, qui reste fixé à **deux mois**.

Une vigilance accrue est donc nécessaire, les délais étant désormais plus courts et non cumulables.



Le frelon asiatique : L'invasion

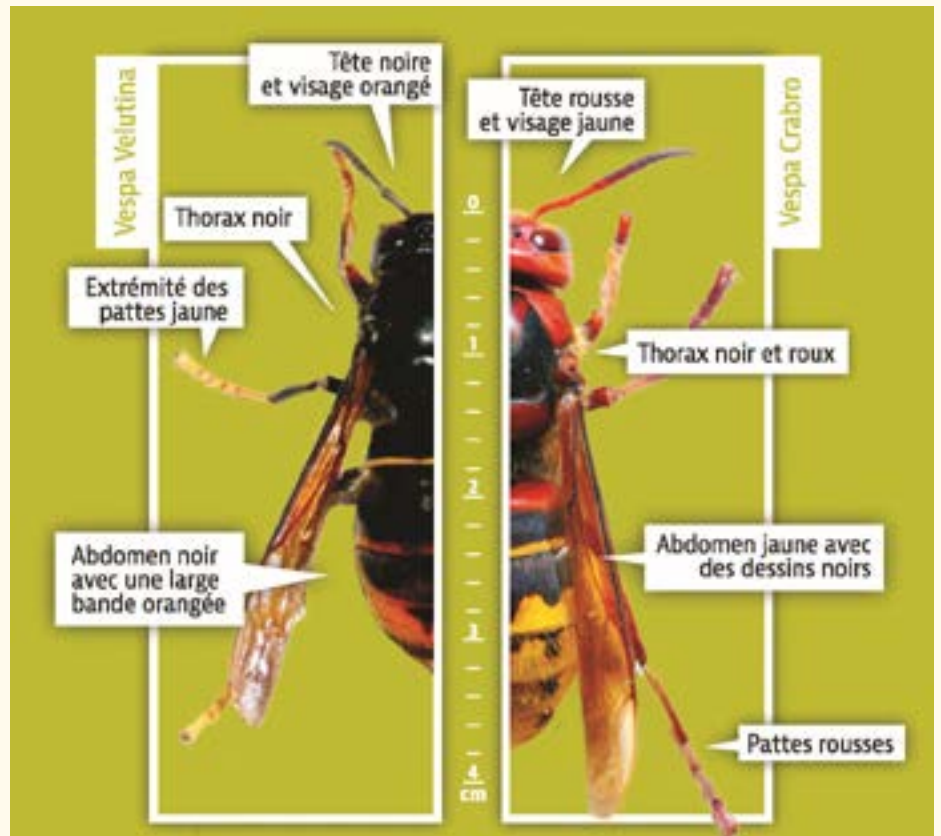
Le frelon asiatique est arrivé sur Bresson il y a 4 ans. Un petit collectif d'habitants et d'apiculteurs, d'une dizaine de membres actifs actuellement, s'en est saisi rapidement et a mené une campagne de piégeage chaque année en maillant tout Bresson (golf inclus) afin d'expérimenter et de définir des pièges sélectifs avant de les diffuser au grand public.

La mairie a, pour cette année, lancé la campagne de lutte anti frelons asiatiques (FA) en se dotant des moyens d'une lutte efficace.

Comment le reconnaître ?

Cette espèce invasive est apparue en 2004 dans le sud de la France et a poursuivi son expansion en Europe ces 20 dernières années. Un frelon est simplement une « guêpe géante » et l'espèce asiatique, aussi appelé frelon à pattes jaunes, est un peu plus petite que l'espèce européenne.

Ne confondez pas ! L'europpéen est "plus jaune" sur l'abdomen, l'asiatique est plus noir et orange sur l'abdomen et le visage.



Une menace pour la biodiversité

Le frelon asiatique est un grand prédateur des insectes locaux : un nid secondaire consomme 11kg d'insectes dont 3 kg d'abeilles mellifères. Pour les abeilles mellifères avec son vol stationnaire (une particularité), il parvient à les capturer en plein vol à l'entrée des ruches. Ce comportement n'est pas souvent observé chez notre frelon local. Le frelon asiatique est carnassier. Avec ces protéines il nourrit ses nombreuses larves. Une colonie d'abeilles sous prédation du frelon asiatique réduit son activité, les abeilles sortent moins et meurent de stress en une semaine, ou elles s'affaiblissent et ne passent pas l'hiver. Les frelons peuvent ensuite parvenir à entrer dans la ruche pour la piller.

De plus, nos abeilles locales ne savent pas se défendre contre les attaques de ce prédateur, contrairement à d'autres espèces asiatiques.

Ce frelon occasionne donc de très grands dommages aux apiculteurs mais surtout, la prédation en général sur l'**Entomofaune locale** (dont papillons, araignées, mouches, guêpes, abeilles sauvages et autres pollinisateurs) est une atteinte portée à la biodiversité en compromettant les équilibres en place.

Le frelon asiatique endommage tout autant les vergers (vignes, figuier, pommier, poirier...) et reste bien évidemment un problème de santé publique...

11 kg

C'est le poids d'insectes (dont 3 kg d'abeilles) dévorés par un seul nid en une saison.



Biodiversité : Piégeage de printemps du frelon asiatique

Mi-mars

Sortie de dormance des reines (gynes). Début du piégeage avec les premières chaleurs.

Avril

Le piégeage bat son plein. C'est le moment crucial pour capturer les fondatrices avant les nids.

Fin mai

Naissance des premières ouvrières. La reine ne sort plus : fin du piégeage de printemps.

Le dispositif bressonnais

Le piégeage de frelons asiatiques peut se faire à plusieurs moments de l'année. Le piégeage de printemps (phase 1) consiste à capturer les futures reines ou fondatrices (gynes) qui sortent de dormance aux beaux jours afin de créer une nouvelle colonie. Il a démarré mi-mars avec les premiers jours de chaleur et est monté en puissance début avril. Fin avril, il bat son plein et se poursuivra jusqu'à fin mai. Fin mai, c'est le moment où les premières ouvrières sont nées et construisent le nid secondaire, la reine migrera et ne sortira plus.

Ce piégeage de printemps capture exclusivement les gynes (aucune ouvrière), il est le plus important car il est un excellent moyen de diminuer le nombre de nids de frelons et en principe, la prédation. Rappelons qu'un nid de frelons peut contenir plusieurs milliers d'individus (jusqu'à 15000) et à l'automne (phase 2), à la baisse des températures, plusieurs centaines de gynes (550 en moyenne) peuvent s'en envoler pour passer l'hiver à l'abri du froid.

C'est donc un très grand nombre de nouveaux nids qu'on évite par ce piégeage printanier. La phase 2 (aout sept octobre) sera détaillée ultérieurement.

Cette action se fait avec l'immense support de Jean-François Chiarappa, un habitant du village qui est aussi apiculteur dans la commune et référent **GDSA Isère** (Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles) ainsi que celui de l'équipe de piégeurs bénévoles des années précédentes. De nouveaux piégeurs ont été recrutés pour la campagne 2026, ainsi, **une soixantaine de piégeurs bénévoles** habitants du village ou apiculteurs dans le village participent au maillage de pièges placés dans les jardins, vergers, etc. couvrant une bonne partie du territoire communal.

Le saviez-vous ?

Un nid peut contenir jusqu'à 15 000 individus. En piégeant une reine au printemps, on évite la naissance de milliers de frelons à l'automne !

Le piège Vélutrap



Piège VeluTrap dans le parc de la mairie

Pour cela, la mairie a acheté 60 pièges "BeeVital", modèle **VeluTrap** (voir photo) par l'intermédiaire du GDSA et des syndicats apicoles locaux ainsi que quelques modèles d'autres pièges en cours de test afin d'évaluer leur efficacité et sélectivité. Au total 90 pièges en prêt sont installés dans le village. Vous pouvez observer un VeluTrap dans le parc de la mairie sous le petit magnolia.

Principe de fonctionnement d'un piège

Les frelons sont attirés par un attractif liquide qui leur est inaccessible.

Nous avons fait le choix de ne pas utiliser celui proposé par la marque, mais d'utiliser la recette suivante, économique et éprouvée :

La recette de Bresson :

- 1/3 de vin blanc (répulsif abeille)
- + 1/3 de sirop de fruits rouges quelconque (l'attractif)
- + 1/3 de bière (diffuseur d'odeur par fermentation du mélange)

Ils entrent dans le piège, sont guidés par la lumière vers des chambres de capture translucides dont ils ne peuvent ressortir (grâce à un clapet antiretour).

Les frelons capturés émettent ensuite des phéromones, ce qui attire d'autres frelons.

Les abeilles, guêpes, mouches et autres petits insectes peuvent ressortir grâce à des ouvertures calibrées.

La sélectivité

De temps en temps, d'autres gros insectes sont capturés tel des frelons européens (FE), bourdons, cétoines ... Au printemps ils sont tous en période de reproduction. Le frelon européen est une espèce locale qu'il ne faut pas chercher à éliminer et qui est protégé. Le frelon européen est pollinisateur et essentiellement végétarien. Ainsi, quand des reines frelon européen et d'autres insectes sont capturés, on essaie, de les libérer. Ces prises ne remettent pas en cause la bonne sélectivité du modèle de piège (mais la communauté d'apiculteurs est quand même active pour travailler à des améliorations...). Jean-François est par exemple en train de tester des réducteurs d'entrées pour limiter l'entrée de frelons européens, bourdons, cétoines ... dans les pièges.



Ne pas se tromper de cible !

Halte au "Fait-maison"

Ne fabriquez pas de piège maison à partir de bouteilles en plastique !

Avec un liquide non compartimenté, c'est la noyade assurée ! Les ouvertures doivent être calibrées au millimètre près afin de ne cibler que les espèces souhaitées.

Le frelon européen - *vespa crabo*

C'est un allié local ! pollinisateur et végétarien, il est protégé. S'il est capturé, nos piégeurs d'efforcent de le libérer.



Le frelon asiatique - *vespa velutina*



Statut de la campagne de piégeage :

Actuellement, **plusieurs centaines de fondatrices frelons asiatiques ont déjà été capturées** grâce à la participation des habitants et apiculteurs locaux.

Il est trop tôt pour en tirer un bilan, car la campagne de printemps va se poursuivre encore quelques semaines.

Une fois celle-ci terminée, on connaîtra le nombre de gynes piégées et on pourra, espérons-le, observer un peu de répit au niveau des ruchers et des potagers !

Nid primaire :

Malgré les efforts déployés, il se peut que quelques fondatrices aient réussi à créer un nid primaire. Il s'agit d'un nid de petit diamètre dans lequel sont pondus les premiers œufs et qu'on peut trouver dans des lieux abrités : les greniers, caves, vérandas, coins de fenêtres, etc.

Le nid primaire doit **être détruit après le coucher du soleil, quand la reine est de retour ! Ne pas se précipiter : vous avez quelques jours ! Il faut assurer à 100% la capture de la reine plutôt que la simple destruction du nid.**



Il est conseillé de faire appel au référent frelon asiatique communal qui examinera la situation et interviendra si possible ou fera intervenir une personne plus compétente. Pour cela prendre le réflexe de faire des photos (si possible) et noter l'adresse précise ou les coordonnées GPS qui serviront pour sa déclaration (vivement conseillé pour aider le GDSA) sur leur plateforme, site www.frelonsasiatiques.fr



Ressources

<https://www.frelonsasiatiques.fr/>

i Fiche d'identification LPO : <https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/refuges-lpo/tutoriels/comment-distinguer-le-frelon-asiatique-du-frelon-europeen>



Le dossier : Élections et conseil municipal

NOUVEAU MANDAT,

NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que je vous présente aujourd'hui l'équipe des élus qui compose votre conseil municipal pour ce nouveau mandat.

Avant tout, ce sont des femmes et des hommes de notre village, engagés, disponibles et profondément attachés à notre commune.

Être élu, c'est donner de son temps : sur son temps de travail, sur sa vie de famille, sur ses moments de repos...

Un engagement souvent discret, mais essentiel pour faire vivre notre village au quotidien.

Dans un contexte où l'image des élus est parfois mise à mal, je tiens à souligner combien, ici, chacun s'investit avec sincérité, énergie et bonne volonté. Tous partagent une même envie : agir concrètement, être à l'écoute, et œuvrer simplement pour le bien de tous.

Cette nouvelle équipe aura à cœur de travailler ensemble, dans un esprit de dialogue et de proximité, pour faire avancer les projets qui comptent pour notre commune et continuer à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre.



Audrey Guyomard, Maire de Bresson

Taux de participation :

80,45 % de votants


RETOUR SUR LES ÉLECTIONS DU 15 MARS 2026


Liste	L'esprit village	Unis pour Bresson	De la bienveillance à l'action
Sièges	12	2	1




ET SI VOUS PARTICIPIEZ À LA VIE DE BRESSON ?

Vous avez des idées pour votre village ? La municipalité lance un appel à candidatures pour ses comités consultatifs. C'est l'occasion idéale de partager votre expertise et de contribuer aux projets futurs !

 **Comité Patrimoine** : Pour préserver l'histoire et l'âme de notre commune.

 **Comité Paysage & Biodiversité** : Pour agir concrètement sur notre environnement.

 **Comité Projets** : Pour imaginer et construire les infrastructures de demain.

Envie de nous rejoindre ? --> C'est très simple ! Inscrivez-vous dès maintenant auprès du secrétariat de la mairie.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ



Ivan Begic - 1^{er} adjoint à l'urbanisme
58 ans, ingénieur TP Environnement

J'ai décidé de m'investir dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme pour un développement raisonné de notre village, au sein d'une équipe compétente et motivée autour d'Audrey Guyomard



Raphaele de Carvalho - 2^{ème} adjointe aux finances
65 ans, retraitée

Adjointe aux finances, je souhaite assurer une gestion rigoureuse du budget de notre commune. Je désire aussi m'impliquer dans les projets liés à l'urbanisme et faire partie de la commission école.



**Julien Chamerat – 3^{ème} adjoint
aux travaux et à l'attractivité**

50 ans, chef d'entreprise dans la prestation
audiovisuelle

Adjoint aux travaux & commerce. Mon projet :
conserver et cultiver l'esprit village, pilier de notre
attractivité et de notre qualité de vie au quotidien.



**Del Vento Stéphanie – 4^{ème} adjointe
à la cohésion sociale**

51 ans, psychologue

Engagée pour améliorer le quotidien des habi-
tants. Je souhaite renforcer la cohésion, dévelop-
per la solidarité et favoriser le bien-vivre ensemble
au cœur de notre commune.



Christian Foex

Délégué communication et numérique

59 ans, directeur d'agence bancaire.

Je souhaite notamment m'investir dans la com-
munication de la commune, dans tout ce qui
touche au numérique et à la vie du village.



Carole Hyvert

Déléguée bibliothèque et contrats

56 ans, responsable d'agence bancaire.

Je m'engage à œuvrer avec sérieux et écoute au
service de notre commune et de ses projets.



Hélène Jouve

**Déléguée urbanisme, environnement
et biodiversité**

51 ans, chef de projet informatique.

Je suis particulièrement intéressée par
l'urbanisme et l'environnement.



Christine Tiertant

Déléguée affaires scolaires et périscolaires

58 ans, cadre médico administratif au CHU
de Grenoble

Conseillère municipale déléguée à l'éducation et
à l'état civil, impliquée dans les affaires sociales
et la vie du village



Claude Darmon

76 ans, médecin retraité

Je souhaite m'investir dans la gestion du lien avec les associations, la sécurité et la vie sociale.



Jean-Jacques Simon

73 ans, ingénieur R&D retraité

Je souhaite contribuer aux actions dans les domaines de la protection et mise en valeur de notre patrimoine, de l'urbanisme, et des grands travaux.



Stevant José

74 ans, retraité

Je suis particulièrement intéressé par la commission sociale et le lien avec les associations

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



Emmanuèle Amiell

59 ans, comédienne, metteuse en scène et directrice artistique d'un festival

Je souhaite mettre mes compétences culturelles et mon expérience au service du village. Élu d'opposition, je veux avoir un regard attentif et utile.



Emmanuel Jeantet

52 ans, responsable des ventes indirectes

Élu d'opposition, j'assure un rôle de vigilance dans une démarche constructive, au service de l'intérêt général, de la transparence et du débat démocratique local.



Pascal Devaucoup

62 ans, ex Responsable France (industrie allemande)

Opposition constructive mais sans concession sur la transparence et la probité. Vigie du conseil, je veillerai à ce que l'intérêt général et le droit à l'information guident chaque projet.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS, L'ENGAGEMENT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

À Bresson, l'engagement citoyen commence tôt... et c'est une vraie richesse pour notre village.

Nous sommes heureux de vous présenter les nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants (CME), ainsi que les « CME conseil », qui s'impliquent eux aussi avec enthousiasme dans la vie de la commune. Curieux, volontaires et pleins d'idées, ces jeunes élus découvrent concrètement ce que signifie s'engager pour les autres.

Le CME, c'est avant tout un espace d'expression et d'apprentissage. Les enfants y apprennent à proposer des projets, à échanger, à débattre et à travailler ensemble pour améliorer le quotidien de tous.

C'est aussi une belle manière de leur transmettre les valeurs de citoyenneté, de respect et de responsabilité.

Leur regard, souvent spontané et plein de bon sens, apporte une énergie nouvelle et précieuse à la vie du village. Être au CME leur permet également de se retrouver en dehors de l'école et de garder le lien, notamment avec les anciens.

Un grand bravo à eux pour leur implication, et merci aux familles et aux agents qui les accompagnent dans cette belle aventure collective.

Audrey Guyomard

LES JEUNES ÉLUS DU CME

Je m'appelle Chiara j'ai 12 ans et j'ai voulu continuer de participer au conseil municipal des enfants pour m'investir dans notre village et mettre en place des actions en faveur des plus démunis.



“ Je m'appelle Hélène Bagès Lepage, je suis née le 29/12/2016 à Paris. À 3 ans j'ai déménagé à Bresson puis à Eybens. J'ai une petite sœur. J'aime le cirque, le roller, le ski. Je lis, Je dessine et je joue du saxophone.

Hélène

“ Bonjour, je m'appelle Louise, j'ai neuf ans et demi, et je suis en classe de CM1 à l'école Sous-Georges de (Bresson). Je suis une passionnée de sport, je pratique notamment de l'équitation et de la natation synchronisée. J'apprécie particulièrement de me promener dans mon village afin de profiter du parc et de la forêt. J'ai voulu faire partie du conseil municipal des enfants pour apporter ma pierre à l'édifice dans mon village que j'aime tant. Mes projets pour notre village seraient de mettre une boîte à idées au sein de Bresson pour permettre aux villageois de nous communiquer leurs envies ainsi que leurs besoins et avoir la possibilité d'obtenir des poubelles supplémentaires pour limiter les déchets sur les trottoirs et donc préserver notre village.



Louise





Le dossier : Élections et conseil municipal

“

Je m'appelle Lucas j'ai 9 ans et demi. J'aime et je pratique l'escalade, la natation et récemment le water-polo.

Le CME c'est pour moi un moyen d'exprimer nos envies et nos idées et de représenter les copains de l'école.



Lucas

Une de mes idées était notamment de réduire le nombre de dictées mais elle n'a pas été acceptée. 😞😞

“

Je m'appelle Margot j'ai 10 ans et je suis en CM2. J'aime lire, faire du biathlon et m'impliquer dans la vie du village. J'apprécie le CME notamment pour participer aux différents événements comme le 8 mai, le carnaval, les vœux du maire.



Margot

“

Je m'appelle Benjamin, j'ai 9 ans, je suis en CM1 à l'école de Bresson. J'aime participer aux projets de CME. Je ferai ce qu'il faudra pour être un bon élu au service de la ville.



Benjamin

“

Je m'appelle Lola, j'ai 10 ans et je suis élève en CM2. Dynamique et engagée, je pratique le twirling bâton en compétition et j'aime les animaux et la couture.



Lola

“

Je m'appelle Laelia j'ai rejoint le CME pour rendre notre village encore plus amusant pour tous. Cette année, je souhaite proposer des Hobby Horses à l'école, planter des fleurs dans la cour de l'école et des fruits dans le potager. J'aimerais aussi organiser des olympiades pour tous.



Laelia

“

Je m'appelle Aude Piercy, le conseil municipal des enfants de Bresson permet de participer à la vie du village. J'aimerais qu'un parcours sportif soit réalisé dans le village.



Aude



Être CME c'est important pour moi car on agit pour notre village et surtout pour les enfants. C'est chouette de se retrouver tous et d'organiser le carnaval ou encore distribuer les colis aux seniors.

Mathilde



“ Je m'appelle Nina, j'ai 10 ans. Au CME, je m'amuse et j'apprends beaucoup. J'aime participer aux cérémonies et me rapprocher des gens du village.

Nina



“ La première année nous avons travaillé sur la citoyenneté et notre participation au 8 mai et la visite du Sénat m'ont passionné je suis content de travailler sur de nouveaux projets et de retrouver mes copains.

Paul-Émile



“

Je m'appelle William Rambaud, j'ai 11 ans et je suis passionné de tennis.

J'ai souhaité m'engager dans le CME pour proposer des actions pour lier petits et grands, jeunes et anciens.

William



“

Je m'appelle Noémie, je suis restée au CME pour continuer à participer à la vie de Bresson. Le projet que je souhaite porter cette année est de mettre des bancs à chaque arrêt de bus dans Bresson.

Noémie



“

Je m'appelle Louise, j'ai souhaité rester au CME car nous faisons des actions pour le bon fonctionnement du village tout en s'amusant. J'aimerais mettre en place un parcours d'orientation dans le village pour en apprendre plus sur son histoire et organiser un stand de gaufres ou de crêpes une fois tous les mois, tenu par les enfants du village au marché.

Louise





Comité d'animation : Rétrospective 2025

L'après-Midi Disco du dimanche 16 novembre



Près de 70 danseuses et danseurs ont pu évoluer dans la Maison des Associations au son de la musique des années 80 mise en valeur par DJ Michel.

Le thème des années 80 a beaucoup plu aux participants qui ont pu également déguster des crêpes maison entre deux danses, le tout dans un décor préparé avec amour.

A l'avis unanime, cette formule devra être reconduite pour une quatrième édition en 2026 !

Un grand merci à Véronique Perottino, organisatrice en chef de cet évènement !

La soirée des bénévoles du samedi 22 novembre

L'occasion de partager un moment convivial tous ensemble et de remercier tous ceux qui aident le Comité d'Animation principalement lors des deux gros évènements du comité : la Brocante et le Cross des Châtaignes. Un bon repas avant de passer sur la piste de danse, de quoi ravir et remercier encore une fois les 85 participants !

Le concert de Noël du samedi 6 décembre

Changement de format en 2025 : une date plus proche du début du mois pour lancer les festivités de fin d'année, un horaire moins tardif, et surtout un seul groupe de musique : Zikossème, originaire du Sappey en Chartreuse : une heure et demi d'évasion musico-poétique, mélange de morceaux personnels, de reprises de chansons françaises, de textes de Verlaine entre autres, mis en musique par le soin des artistes

L'église était comble : plus de 100 spectateurs permettant une recette (au chapeau) de 655 € versée comme chaque année à une association caritative en l'occurrence, cette année encore "Pluri-elles", qui vient en aide aux femmes battues.



A la fin de la représentation tout le monde a pu rejoindre le four de la Maison des Associations où les attendaient du vin chaud, des papillotes, des clémentines, et surtout les Saint Genix préparés et cuits au four à bois de la rue du même nom par l'équipe des boulangers bressonnais arrivés cette année à l'apogée de la recette !

La galette des rois du dimanche 11 janvier

Toujours plus de monde pour ce premier rendez-vous de l'année du comité d'animation, permettant aux Bressonnais de se retrouver pour s'échanger les vœux et élire les reines et les rois du jour. Galettes et pognes des rois, cidre à volonté, bonne ambiance assurée, tout pour entamer une nouvelle année pleine de promesses pour le comité !

L'assemblée générale du comité, le 27 janvier 2026

En résumé, l'année 2025 a été un très bon cru, grâce notamment à une très belle météo lors des évènements principaux, brocante et cross des châtaignes, mais surtout grâce à l'aide de tous les fidèles bénévoles sans lesquels le comité n'existerait pas !

Un grand merci également à Emmanuel Jeantet, président du comité d'animation depuis de longues années et aujourd'hui démissionnaire, qui a permis à notre association de prendre une nouvelle dimension.

Renouvellement des membres du bureau

Trois membres de l'association sont démissionnaires : Pascale Begic, Aurélien Mathian et comme annoncé ci-dessus Emmanuel Jeantet.

Cinq nouveaux membres rejoignent le conseil d'administration composé aujourd'hui de :

Agnès Betemps* - Cécile Cottet - Véronique Perottino Perrine Rambaud - Michel Bihry - Julien Chamerat* Christophe Cottet - Cyrille Huguet* - Sébastien Mabilon* Dominique Pattier - Hervé Saporis* - José Stevant* - Hervé Weisbrod. * : nouveaux membres

A l'issue du bureau qui a suivi cette assemblée générale, ont été élus co-président(e) :

Perrine Rambaud et Hervé Weisbrod

Retrouvez le calendrier 2026 en dernière page !



L'Atelier des Amis de l'Art : "Les 3A"

L'exposition annuelle de notre atelier, une trentaine d'œuvres sur le thème :

"Le chant de la mer"

Vernissage

Jeudi 4 juin salle des mariages
Mairie de Bresson à 18h30

L'exposition restera visible aux heures d'ouvertures de la Mairie et ce,

jusqu'au dimanche 27 septembre jour de la brocante.

À cette occasion l'atelier ouvrira la salle des mariages au public ou nous serons heureux de vous rencontrer pour un moment de partage et d'échange sur le monde de l'art d'hier et d'aujourd'hui.

À bientôt, bon été à tous !

Pour en savoir plus sur notre atelier, vous pouvez nous contacter :

• Josy Zampieri, la présidente
josyzampieri@orange.fr
06 78 70 31 64

• Aline Villain, trésorière secrétaire
aline.duvernoy@free.fr
06 89 96 41 04



Club de la Châtaigneraie : Un beau moment de partage

Ce vendredi 27 mars, les membres du Club se sont retrouvés pour leur traditionnel repas de printemps.



Nous étions une quarantaine de convives autour d'une table aussi belle que gourmande.

L'ambiance particulièrement sympathique et agréable a permis à chacun de passer un excellent moment de détente et d'amitié. Un grand merci à tous pour votre présence et votre bonne humeur, ainsi que notre Président, M. Pugeat pour ce repas jugé excellent par l'ensemble des participants.

Mais ne rangez pas tout de suite vos valises, nous vous donnons rendez-vous très bientôt pour notre aventure pour un petit voyage prévu le 1^{er} juin...



Les membres du club de la Châtaigneraie

Et surtout, prenez soin de vous !

Tennis club de Bresson : Un beau moment de partage



L'association de Tennis de Bresson propose des cours Adultes et Enfants tous les samedi matin de Septembre à Novembre et de Mars à Juin.

Le reste de la semaine, le terrain de tennis est à la disposition des Bressonnais.

Après la nouvelle Convention signée cet automne avec la Mairie de Bresson et un nouveau terrain disponible depuis 1 mois, nous souhaitons plus que jamais faciliter un juste accès aux terrains, avec en particulier une priorité laissée aux Bressonnais, Pour cela, un système de réservation, via Balle Jaune a été mis en place. Pour profiter de ce système, vous

devez adhérer à l'Association de Tennis de Bresson. Le prix de l'adhésion est de 15 Euros/an pour les Bressonnais et 25 Euros/an pour les extérieurs (paiement via HelloAsso). Des Bressonnais profitent déjà de cette possibilité, pourquoi pas vous...

N'hésitez pas à nous contacter :

Association.Tennis.Bresson@gmail.com

Venez nombreux !

A bientôt, sur les terrains.

Association de Tennis de Bresson

Bres'song la chorale de BRESSON

Depuis le début de l'année, les concerts, petits et grands, s'enchainent pour notre plus grand bonheur !



Nous espérons vous voir nombreux à nos concerts, pour vous faire partager notre joie de chanter et notre bonne humeur.

Pour toute information vous pouvez contacter

Nathalie Didier au 06 80 95 94 50

Ou envoyer un mail à bressong@yahoo.com



J'm'attaque au stock de déchets plastiques : Un Bilan Positif et des perspectives ambitieuses

Le dimanche 15 mars 2026, l'association bressonnaise, qui organise, depuis 2020, des opérations collectives de ramassage de déchets plastiques en milieu naturel, effectuait son 100^{ème} ramassage collectif.



Les organisateurs avaient choisi un lieu symbolique de l'agglomération grenobloise : la Bastille de Grenoble, plus précisément la forêt du fort du Rabot.

Lieu exceptionnel très fréquenté, mais aussi, très souillé de déchets plastiques et autres. Ce sont plus de 40 ramasseurs venus de toute l'agglomération, même de Haute Savoie, qui arpentaient avec patience les différents espaces naturels environnant ce site historique.

Comme d'habitude, plusieurs bressonnais participaient à cette opération collective : Nathalie et Guillaume Didier, mais aussi Robert et Marie Noëlle Bévitoni.

Les organisateurs avaient divisé les différents secteurs en 2 parties :

- Une partie plane pour les enfants et les moins aguerris aux difficultés du ramassage en espaces naturels.
- Une partie, très pentue, pour les sportifs aguerris.

L'opération a duré un peu plus de 3 heures et a été suivie d'un pot très convivial.

Un très grand nombre de déchets ont été ainsi extraits de la nature, où, bien sûr, ils n'ont rien à faire. Comme toujours, des affiches indicatives, ont ensuite été collées sur les sacs pleins de déchets ; cela afin d'éviter de laisser croire aux promeneurs l'emplacement d'un dépôt sauvage.

Les services propreté urbaine de la ville de Grenoble avaient été prévenus, et sont ensuite venus récupérer les différents sacs de déchets.

Encore une fois, l'ambiance de ce ramassage collectif a été exceptionnelle. A noter la présence de " débutants " du ramassage collectif.

Tous ces débutants se sont déclarés ravis de l'ambiance de cette matinée et vont, sans doute revenir pour d'autres opérations collectives.

Ce ramassage collectif est un véritable événement pour cette jeune association, vue la difficulté et le travail nécessaire pour l'organisation d'une seule opération.

Depuis 2020, ce sont plus de 2000 sacs de 200 L, type gravats, et pleins de déchets qui ont été extraits de la nature. Il reste évidemment d'innombrables déchets de partout dans les espaces naturels de Bresson, de l'agglomération, de France et du monde. Mais les organisateurs ne sont pas découragés face à l'ampleur de cette pollution, souvent insidieuse, car cachée aux yeux de tous.

D'ailleurs, le 3 avril a eu lieu, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, la 101^{ème} opération collective de ramassage. La 102^{ème} opération est programmée le samedi 25 avril aux abords du musée dauphinois de Grenoble et la 103^{ème}, le dimanche 26 avril en forêt de Poisat.

Les samedi 10 mai et dimanche 11 mai ont eu lieu les 104^{ème} et 105^{ème} opération collective en forêt de Frange verte, limite Bresson / Echirolles. Tous les participants sont, bien sûr, les bienvenus.

L'association J'M'ATTAQUE AU STOCK DE DECHETS PLASTIQUES a aussi créé, en 2021, une fédération internationale J'M'ATTAQUE AU STOCK DE DECHETS PLASTIQUES.

Cette fédération compte déjà plusieurs antennes en Afrique, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Bénin, Togo et République du Congo.

Ce mois d'avril, la Gambie et la Guinée Bissau, devraient rejoindre notre fédération internationale.

Nous sommes en pourparlers avec d'autres pays africains : Namibie, Afrique du sud et Nigéria.

Enfin, au mois d'avril / mai, sont prévues 4 interventions de sensibilisation / ramassage, en milieu scolaire, auprès des écoliers des écoles primaires de Varce Allières et Risset.

L'association a déjà effectué ce type de sensibilisation, auprès des enfants, à Bresson et à Dakar, au Sénégal.

Elle se rend toujours disponible pour sensibiliser les plus jeunes à la question cruciale, pour l'environnement, des déchets plastiques.

A noter, aussi, ce mois de mars 2026, un article sur la question du ramassage collectif et sur notre association, en particulier, dans la revue numérique, "medium", et accessible au lien suivant :

<https://medium.com/@urrulucie/ramasser-cest-aussi-agir-0cc-dcc1d8246>



Le Spiridon Club Dauphinois La boucle de Bresson

Une belle première pour notre animation sportive et conviviale.

À l'occasion du marché hebdomadaire, notre association a organisé le jeudi 21 mai, pour la première fois, une animation mêlant sport et convivialité dans le village.

Une course et une marche de 5 km étaient proposées, elles ont réuni 33 participants dans une ambiance chaleureuse et détendue. Les retours des participants et des habitants ont été très positifs, preuve que cette première édition a su trouver son public.

En parallèle, nous tenions également une buvette accompagnée d'un barbecue, permettant à chacun de partager un moment convivial après l'effort. Comme chaque jeudi, il y avait du monde et cette fois-ci nombreux de nos adhérents, habitants dans toute l'agglomération Grenobloise se sont déplacés, contribuant à la réussite de cet événement.

Au-delà de l'aspect sportif, cette manifestation avait aussi une dimension symbolique.



Elle a été créée afin d'animer notre village mais également pour rendre hommage à l'un de nos anciens adhérents, Pierre Foulaz, parti trop tôt, avec qui nous organisions autrefois ce type de courses.

Pour une première édition, cette journée fut une véritable réussite et nous remercions chaleureusement tous les participants, bénévoles et visiteurs pour leur présence et leur bonne humeur.

Nous espérons que l'an prochain, certains osent enfilez les baskets et la tenue pour se lancer dans l'aventure : pas de chronomètre donc aucune pression, bien que certains se soient donnés à fond !



La vie scolaire à l'école Sous-Georges : Sortie à la bibliothèque

Le premier trimestre a été **riche en projets et en réussites** pour les élèves de l'école Sous-Georges. Comme chaque année, tous les enfants ont participé avec **enthousiasme au Courseton**, Les sorties Bibliothèque de l'école Sous Georges

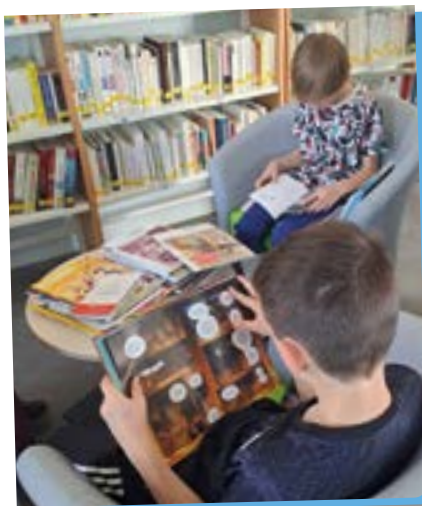
Deux fois par mois, les classes de l'école Sous Georges se rendent à la bibliothèque pendant 20 à 30 minutes.

Les enfants prennent le temps de lire, de feuilleter et de choisir des livres qu'ils peuvent ensuite emporter chez eux puis lors de la visite suivante, chacun rapporte ses emprunts.

Ces séances sont l'occasion d'échanger entre camarades et c'est aussi une belle manière de donner goût à la lecture. Les enfants partagent leurs découvertes, se conseillent des lectures

et certains vont même jusqu'à prévoir d'emprunter le livre recommandé par un copain lors de la prochaine visite.

Les bibliothécaires sont ravies car elles aiment voir les enfants s'intéresser à la lecture et constatent d'ailleurs un engouement particulier pour les bandes dessinées et les mangas, très appréciés des jeunes lecteurs.





Du théâtre au parc

Près de 75 kg de denrées ont été récoltés.



Une animation théâtrale dans le parc de la mairie a réuni une centaine de Bressonnais et des environs, à l'initiative de Stéphanie Del Vento, adjointe à la cohésion sociale, accompagnée par Anne-Laure pour le choix de la pièce.



Au programme : Les folles vacances de Martine et Jean-Mi. La compagnie Banquette Winslet signe une satire drôle du couple des années 70 : une 4L en panne, des clichés qui grincent et un public conquis lors des 10 jours de la culture (de la Métropole de Grenoble).

Des ateliers de médiation artistique pour les seniors

La commune de Bresson propose un nouveau cycle d'ateliers dédié au bien-être et à la créativité des habitants de plus de 60 ans. Ces séances de médiation artistique seront animées par Anne De Beaufort, art-thérapeute et artiste plasticienne.

Membre de l'association Agathe (Association Grenobloise d'Art Thérapie), qui réunit une vingtaine de professionnels intervenant dans tout le département de l'Isère, Anne De Beaufort interviendra à Bresson pour un cycle de huit séances. L'objectif : offrir aux participants un espace de détente, de création et de partage.

La médiation artistique repose sur différentes formes d'expression telles que la peinture, le pastel, la musique, les jeux de voix ou encore le mouvement. Elle permet, selon l'intervenante, de "proposer aux personnes d'être en lien, de partager des moments de détente en s'appuyant sur la création".

Au-delà de la dimension artistique, ces ateliers favorisent de nombreux bienfaits. Ils contribuent à l'apaisement, à la stimulation de la mémoire et au bien-être



physique et psychique. Ils permettent également de rompre l'isolement en créant un espace de rencontre et d'échange. "On va se connaître autrement", souligne Anne De Beaufort.

Chaque séance suivra une structure identique, débutant par un temps d'écoute musicale ou sonore, invitant les participants à entrer progressivement dans un univers propice à la détente et à la créativité. "Une séance de médiation artistique, c'est un peu comme un voyage", résume-t-elle !



À NOTER : Ce dispositif est financé par la Commission des financeurs.

Reprise du yoga sur chaise

Cette pratique douce, adaptée à tous les âges et à toutes les conditions physiques, permet de profiter des bienfaits du yoga sans avoir besoin de s'allonger au sol. Grâce à des mouvements simples, des exercices de respiration et de relaxation, chacun peut améliorer sa mobilité, son équilibre et son bien-être général.

Le yoga sur chaise s'adresse particulièrement aux seniors, aux personnes en reprise d'activité ou à toute personne souhaitant pratiquer une activité physique en douceur, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Encadrées par Maxime Herauld, ces séances sont l'occasion de prendre un temps pour soi, de relâcher les tensions du quotidien et de partager un moment agréable.

Une belle initiative pour favoriser la santé, le lien social et le bien-vivre dans notre commune.



i Pour tout renseignement sur les horaires et inscriptions, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.

Piles et batteries au lithium : la métropole de Grenoble alerte sur ces déchets dangereux

Régulièrement retrouvées dans les poubelles d'ordures ménagères, les piles et batteries au lithium sont des déchets dangereux qui doivent être collectés séparément en raison du risque d'incendie majeur qu'ils représentent pour les installations de tri et de collecte. La mobilisation des habitants est nécessaire pour prévenir les risques d'incendie.

Des incidents récurrents sur notre territoire

À l'automne 2025, plusieurs départs de feu liés à des batteries ont été consta-

tés au centre de tri d'Athador, à l'incinérateur mais aussi dans les bennes de nos déchèteries. Ces incidents, qui se multiplient partout en France, mettent en danger le personnel et les installations. Sensibles à l'humidité et aux chocs, les piles et batteries au lithium peuvent s'enflammer et provoquer des incendies, notamment lors de la compression des déchets. Un simple choc peut suffire à déclencher une réaction en chaîne, avec des conséquences graves pour les installations et les agents qui travaillent.

Informations pratiques : Points de collecte disponibles sur www.grenoblealpesmetropole.fr



De nouveaux arceaux vélos place des tilleuls

Afin d'encourager les mobilités douces au sein de la commune, des arceaux de vélos ont récemment été installés

place des Tilleuls, à la suite d'une demande de la mairie. Ces équipements permettent aux usagers de stationner facilement et en toute sécurité leurs vélos, favorisant ainsi les déplacements à deux roues pour les trajets du quotidien.



Cette installation a été entièrement prise en charge par Grenoble Alpes Métropole, illustrant une collaboration efficace au service d'une commune plus durable et plus agréable à vivre.

Des vélos électriques en prêt !



Fort de son succès rencontré en 2025, le SMMAG et Mvélo+ renouvelle en 2026 l'offre de prêts de vélos à assistance électrique (VAE) destinée aux habitants des communes volontaires.

En 2025, 87 communes ont participé à l'opération, permettant à 556 habitants de découvrir la pratique du VAE.

Ensemble ils ont parcouru plus de 87 500 kilomètres, témoignant d'un réel engouement pour cette mobilité douce.

Pour la troisième fois, la commune a proposé à tous les Bressonnais ce dispositif. C'est ainsi que du 12 mars au jeudi 9 avril 2026, six habitants ont pu profiter d'un vélo à assistance électrique.

Alors, vous aussi n'hésitez-vous à vous inscrire pour les prochaines offres !

Chauffage au bois : ce qui change

Les poêles et inserts d'avant 2002 sont interdits depuis le 1^{er} janvier 2026 : Pensez Prime Air Bois !

Nouvelle étape au 1er janvier 2026 dans le plan pour la qualité de l'air décidé par les services de l'État. Après les foyers ouverts, interdits depuis 2024, ce sont les poêles et inserts d'avant 2002, trop polluants, qui sont bannis.

Au total, 123 communes de la Métropole, du Voironnais et du Grésivaudan sont concernées par cette interdiction des poêles et inserts antérieurs à 2002. En effet, le chauffage au bois est à l'origine de 70 % des émissions annuelles de particules fines en Isère (source : Atmo Aura), qui aggravent les maladies respiratoires et cardiovasculaires et augmentent le risque de cancer.

Jusqu'à 2 000 euros d'aide

Les ménages ont désormais l'obligation, s'ils souhaitent se chauffer au bois, de s'équiper d'appareils labellisés Flamme verte. Les installations anciennes ont un rendement souvent inférieur à 50 %, contre 70 à 75 % pour un appareil labellisé Flamme verte.

Bien utilisé, un poêle ou un insert performant émet jusqu'à 10 fois moins de particules fines et consomme 5 fois moins de bois qu'un vieil appareil.

Grenoble Alpes Métropole propose une aide financière aux habitants, la Prime Air Bois. Celle-ci peut s'élever, selon les ressources, jusqu'à 2 000 euros par foyer, et elle est cumulable avec les aides nationales (Ma Prime Rénov, les CEE - Certificats d'économies d'énergie - ou encore les prêts à taux zéro).

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/>



Infos diverses



Naissance

- Joshua, Gérard, Phan BEJAJI né le 05 mars 2026



Décès

- Maurice, Émile, Alphonse, Adrien ARGOUD décédé le 30 décembre 2025



Mariage

- Rosine, Sophie, Paulette, Sylvie NICOD et Laurent, Nicolas, Robert ARCHER mariés le 07 mars 2026
- Yelena BAJIC et Mattias DROIN mariés le 25 avril 2026



Agenda

- Vendredi 19 juin : 🎪 Kermesse de l'école à 17h
- Samedi 27 juin : 🎶 Bal des Bressonnais
- Samedi 29 août : 🎭 Théâtre en plein air
- Jeudi 3 septembre : 🗣️ Forum des associations
- Dimanche 27 septembre : 🛒 Brocante
- Dimanche 11 octobre : 🍂 Cross des Châtaignes
- Dimanche 15 novembre : 🌟 Après-midi disco 2026
- Samedi 21 novembre : 🍽️ Repas des bénévoles
- Samedi 05 décembre : 🎄 Concert de Noël

Informations pratiques



MAIRIE

11 Grand'Rue - 38320 BRESSON
Tél. 04 76 25 26 61 - Fax 04 76 25 35 55
mairie@village-bresson.fr
www.village-bresson.fr

Lundi 9h00 - 12h00 / 14h30 à 17h30

Mercredi 9h00 - 12h00

Vendredi 9h00 - 14h00 sans interruption

Marché hebdomadaire le jeudi de 16h30 à 19h30



GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

3, rue Malakoff
38031 GRENOBLE Cedex 01

Tél. 04 76 59 59 59

Fax 04 76 42 33 43

www.lametro.fr

Déchets et Voirie

N° vert 0 800 500 027 (n° gratuit)

Eau potable

Tél. 04 85 59 50 00

Régie assainissement (eaux usées)

Tél. 04 76 98 24 27



Bibliothèque de Bresson : horaires et infos pratiques

Les bénévoles de la bibliothèque située à la
Maison des Associations vous accueillent,

- **Mercredi** : 10h-12h et 14h30-17h
- **Jedi** : 17h30-19h30
- **Vendredi** : après-midi, tous les quinze jours (pour les écoles)
- **Samedi** : 10h-12h

Consultez le catalogue en ligne :

<https://bresson.bibeenligne.fr>

Pour nous contacter :

- 04 76 03 15 94
- bibliotheque@village-bresson.fr

L'inscription est gratuite, et vous donne
accès à la médiathèque de Grenoble

<https://numotheque.grenoblealpesmetropole.fr/>

Directrice de la publication : Audrey GUYOMARD

Comité de rédaction : Audrey GUYOMARD - Anne-Laure COSS - Lilia CARRON - Christian FOEX.

Création graphique : B2C Communication - www.b2c-communication.fr

Photo de couverture : Christian FOEX.

Impression : Manufacture d'Histoire Deux Ponts - Tirage : 400 ex. en papier recyclé - Dépôt légal : à parution.



NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15
Police/gendarmerie	17
Pompiers	18
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Urgences médicales non vitales (soir et week-end)	0 810 15 33 33
Enfance maltraitée	119
Violences Femmes	3919
Urgence gaz GRDF	0 800 47 33 33
Urgence Eau potable	04 57 04 07 77
Urgence électricité ENEDIS	09 72 67 50 38